

FR

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément à l'Annexe III du Règlement (UE) n° 305/2011 (Règlement sur les produits de construction)

Élément de fixation Hilti XI-FV N° Hilti-DX-DoP-002

- 1. Code d'identification unique du produit type : élément de fixation Hilti XI-FV
- 2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : les numéros de type et de lot sont affichés sur l'emballage.
- 3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

| | . • | |
|---|---|--|
| Usage prévu | Clou poudre pour la fixation de systèmes composites d'isolation thermique par | |
| | l'extérieur, conformément à l'ETAG 004, sur béton plein armé ou non armé. | |
| Matériau-support | Béton de masse volumique courante C12/15 à C35/45 | |
| Conditions ambiantes | Atmosphères rurales et industrielles | |
| Longueurs disponibles (épaisseur d'isolation) | 60 mm, 80 mm, 100 mm, 120 mm, 140 mm, 160 mm, 180 mm, 200 mm | |

- 4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : Hilti Aktiengesellschaft, Business Unit Direct Fastening, 9494 Schaan, Principauté de Liechtenstein
- 5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : s. o.
- 6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : système 2+
- 7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : s. o.
- 8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : DIBt, Deutsches Institut für Bautechnik, a délivré l'agrément technique européen ETA-03/0004 sur la base de CUAP 06.04/06. L'organisme notifié MPA Stuttgart-0672 a réalisé les tâches devant être exécutées par un tiers selon le système 2+ et a délivré le certificat de conformité du contrôle de production en usine 0672-CPD-0038.

9. Performances déclarées :

| Caractéristiques essentielles | Performances | Spécification technique harmonisée |
|---------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| Résistance à la traction | Voir ETA-03/0004, annexe 4 | ETA-03/0004 |
| caractéristique | | |
| Coefficient de sécurité partiel | | |
| Point de transmission thermique | voir ETA-03/0004, chapitre 4.2.5 | |
| Rigidité de plaque | voir ETA-03/0004, chapitre 4.2.6 | |

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Tassilo Deinzer

Directeur de la BU Fixation directe

Norbert Wohlwend

Directeur de la Qualité de la BU Fixation directe

. Willumand

Hilti Aktiengesellschaft, Schaan, le 1er juillet 2013